Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-212902548-20260521-2673-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
DÉLIBÉRATION N° 2026/73

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

Date de convocation : 11 mai 2026
Date d'affichage : 11 mai 2026
Nombre de conseillers :

* en exercice : **27**
* présents : **22**
* votants : **25**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le **VINGT ET UN MAI** à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jonas **PLUSQUELLEC**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : S. **AUTRET** – J. **BATIONO** – N. **CABIC** – J. **CLOAREC** – M. **COLLET** – K. **CORDIER** – A. **DELHAYE** – E. **GUELENNOC** – R. **GUICHETEAU** – R. **GUIRIEC** – G. **JUHEL** – S. **LE BIHAN** –K. **LE COZ** –M. **MADEC-CLEÏ** – C. **MALGORN** – A. **MARTIN** – C. **NICOLAS** – J. **PLUSQUELLEC** – M. **POULIQUEN** – E. **ROUDAUT** – M. **ROUSIC** – G. **VANDERSTRAETEN-PERON**

ABSENTS : F. **BIHORÉ** – A.S. **LE BRIS** – M. **LE NOIR** – P. **LARHANTEC** – A. **POULIZAC**

PROCURATIONS :
Mme Anne-Sophie **LE BRIS** a donné pouvoir à Mme Annick **MARTIN**
Mme Pascale **LARHANTEC** a donné pouvoir à Mme Sandrine **AUTRET**
Mme Arielle **POULIZAC** a donné pouvoir à M. Michel **MADEC-CLEÏ**

****

M. Jonathan **BATIONO** a été nommé secrétaire de séance.

****

OBJET : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 1er JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-212902548-20260521-2673-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026 **DÉLIBÉRATION N° 2026/73**

OBJET : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 1er JUIN 2026

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de modifier le tableau des effectifs afin de l'adapter à l'évolution des besoins des usagers, des nécessités du service et des objectifs des politiques publiques mises en œuvre.

a) Créations et suppressions de postes

Considérant la réintégration suite à disponibilité d'un agent polyvalent d'entretien et de restauration, titulaire d'un temps complet (35h) sur un poste vacant de la filière des adjoints techniques à temps non complet 30h,

Considérant la réorganisation des activités entre ce poste et celui d'agent polyvalent d'entretien et de restauration à temps non complet (19h), il apparait nécessaire d'adapter le tableau des emplois et des effectifs permanents.

Par conséquent, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois et des effectifs afin de tenir compte des modifications suivantes :

- de porter de 30h à 35h, le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'agent polyvalent d'entretien et de restauration,

- de porter de 19h à 14h, le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'agent polyvalent d'entretien et de restauration,

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-212902548-20260521-2673-DE

Filière Technique

GRADE MINI / MAXI	Suppression	GRADE MINI / MAXI	Création
Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe CAT C	1 TNC 30h	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe CAT C	1 TC 35h

GRADE MINI / MAXI	Suppression	GRADE MINI / MAXI	Création
Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe CAT C	1 TNC 19h	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe CAT C	1 TNC 14h

TNC : Temps Non Complet

TC : Temps Complet

D'autoriser, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, que cet emploi soit pourvu par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L 332-14 et de l'article L 332-8-2° du Code Général de Fonction Publique.

b) Ajustements au titre de la promotion interne 2026

Vu la délibération N°2020/135 du 8 décembre 2020 relative aux Lignes Directrice de Gestion fixant les orientations générales en matière de promotion interne et les avancements de grades,

Vu la délibération N°2025/74 du 2 décembre 2025 relative aux créations et suppressions de postes - Modification de l'organigramme,

Vu l'arrêté N°26-028 du 26 mars 2026 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère concernant la liste d'aptitude de la promotion interne 2026 au grade d'attaché territorial,

Considérant que l'ensemble des emplois créés répondent aux besoins de la collectivité pour assurer la continuité et la bonne marche des services municipaux,

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-212902548-20260521-2673-DE

Dans le cadre de la promotion interne 2026, suite à l'inscription sur la liste d'aptitude au grade d'attaché, il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

- Création d'un poste dans la filière administrative grade d'attaché à temps complet suite à la promotion interne d'un animateur principal de 2ème classe à temps complet occupant l'emploi de coordinatrice enfance, jeunesse et éducation.

GRADE MINI / MAXI	Suppression	GRADE MINI / MAXI	Création
Animateur Animateur principal de 2ème classe Animateur principal de 1ère classe CAT B	1 TC 35h	Rédacteur Animateur Animateur principal de 2ème classe Animateur principal de 1ère classe Cat B Attaché CAT A	1 TC 35h

TC : Temps Complet

Il est proposé de modifier le tableau des emplois et des effectifs de la façon suivante :

- **Modification de la durée hebdomadaire de deux emplois d'agents polyvalents d'entretien et de restauration – Créations et suppressions de postes :**
  - Création d'un poste d'agent polyvalent d'entretien et de restauration polyvalent à temps complet 35h,
  - Suppression d'un poste d'agent polyvalent d'entretien et de restauration à temps non complet 30h,
  - Création d'un poste d'agent polyvalent d'entretien et de restauration à temps non complet 14h,
  - Suppression d'un poste d'agent polyvalent d'entretien et de restauration à temps non complet 19h,

- **Création d'un poste dans la filière administrative grade d'attaché à temps complet suite à la promotion interne d'un animateur principal de 2ème classe à temps complet occupant l'emploi de coordinatrice enfance, jeunesse et éducation.**

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-212902548-20260521-2673-DE

Le tableau des emplois et des effectifs est modifié et joint **en annexe.** Il a été présenté en Comité Social Territorial et en commission ressources humaines du mardi 12 mai 2026.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, Chapitre 012.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur cette proposition de modification du tableau des emplois et des effectifs au 01.06.2026.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité des vingt-cinq suffrages exprimés se prononcent favorablement sur cette proposition de modification du tableau des emplois et des effectifs au 01.06.2026.

Secrétaire de séance
Jonathan **BATIONO**
Conseiller Municipal

Le Maire,

Jonas **PLUSQUELLEC**

Le Maire, - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Annexe

ETAT DU PERSONNEL - TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS PERMANENTS AU 1er JUIN 2026

EMPLOIS	Cat.	Grade minimum	Grade maximum	Emplois budgétaires	Observations	Grade pourvu	Effectifs pourvus ETP (temps partiel inclus) Agents fonctionnaires	Agents non titulaires	Total
EMPLOI FONCTIONNEL									
Directrice Générale des Services	A	DGS	DGS			DGS			
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Directrice Générale des Services	A	Attaché	Attaché principal	1		Attaché		1	1
Directeur du Roudour - Spectacles vivants professionnels	A	Attaché	Attaché principal	1		Attaché		1	1
Responsable du pôle moyens généraux	A	Attaché	Attaché	1		Attaché	1		1
Directeur(ice) Général(e) Adjoint(e) - Responsable service Ressources Humaines finances	A	Attaché	Attaché	1		Attaché		1	1
Coordinateur(ice) enfance, jeunesse et éducation	B/A	**Rédacteur, Animateur à Animateur principal de 1ère classe**	Attaché	1	Création	Attaché	1		1
Responsable du service école et restauration scolaire	B	Rédacteur territorial	Rédacteur principal de 1ère classe	1		Rédacteur principal de 1ère classe	1		1
Gestionnaire RH , paie et assistante comptable	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif principal de 2ème classe	1		1
Gestionnaire finances	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif territorial	1		1
Agent accueil et état civil	C/B	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur	1		Rédacteur	1		1
Agent accueil-services au public	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0,9		Adjoint administratif principal de 1ère classe	0,9		0,9
Agent accueil-services au public	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2		Adjoint administratif territorial	1		1
Chargé du CCAS et des services au public	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif territorial principal de 2ème class	0,8		0,8
Assistante administrative du Roudour - Spectacles vivants professionnels	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		Adjoint administratif principal de 1ère classe	1		1
Assistante administrative en urbanisme	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0,5		Adjoint administratif territorial	0,5		0,5
				14,4			10,2	3	13,2
FILIERE TECHNIQUE									
Directeur des services techniques	A	Ingénieur	Ingénieur principal	1		Ingénieur principal	1		1
Adjoint au directeur des services techniques chargé des espaces publics	C/B	Adjoint technique territorial	Technicien principal de 1ère classe	1		Adjoint technique territorial	1		1
Adjoint au directeur des services techniques chargé de l'urbanisme et de la sécurité	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	1		Technicien principal de 1ère classe	1		1
Chef d'équipe entretien et maintenance des bâtiments communaux	C/B	Adjoint technique territorial	Technicien principal de 1ère classe	1		Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Chef d'équipe espaces verts	C	Adjoint technique territorial	Agent de maîtrise principal	1		Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Secrétaire des services techniques	C	Adjoint technique territorial	Agent de maîtrise principal	1		Agent de maîtrise principal	0,8		0,8
Agent d'entretien des espaces publics	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	8		Adjoint technique principal de 1ère classe	6		6
Agent d'entretien des espaces publics	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	6		Adjoint technique territorial	2	2	4
Agent polyvalent de maintenance des bâtiments communaux	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	4		Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2
Gestionnaire des équipements sportifs de la commune	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		Adjoint technique principal de 1ère classe	1		1
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	5	Suppression 30h (0,86 ETP) Création 35h (1 ETP)	Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		Adjoint technique principal de 2ème classe	0,86		0,86
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	3		Adjoint technique territorial		3,31	3,31
Agent polyvalent entretien et service restauration	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	4	Suppression 19h (0,57 ETP) Création 14h (0,40 ETP)	Adjoint technique territorial		1,27	1,27
Technicien du spectacle	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	1		Adjoint technique territorial		1	1
				39			19,66	7,58	27,24
FILIERE CULTURELLE									
Responsable de la médiathèque	B/A	Assistant de conservation	Bibliothécaire	1		Bibliothécaire	1		1
Agent médiathèque	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1		Adjoint du patrimoine	1		1
Agent médiathèque	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1		Adjoint du patrimoine	0,7		0,7
				3			2,7	0	2,7
FILIERE SOCIALE									
ATSEM	C	ATSEM principal de 2 ème classe	ATSEM principal de 1 ère classe	5		ATSEM principal de 1 ère classe	2,2	1	3,2
ATSEM (bilingue)	C	ATSEM principal de 2 ème classe	ATSEM principal de 1 ère classe	1		ATSEM principal de 2 ème classe		1	1
				6			2,2	2	4,2
FILIERE SPORTIVE									
Responsable du service sport	B	Educateur sportif	Educateur sportif principal de 1ère classe	1		Educateur sportif principal de 1ère classe	1		1
				1			1	0	1
FILIERE ANIMATION									
~~**Coordinateur(ice) enfance, jeunesse et éducation**~~	~~**B**~~	~~**Animateur principal de 2ème classe**~~	~~**Animateur principal de 1ère classe**~~		~~**Suppression au 01/06/2026**~~	~~**Animateur principal de 1ère classe**~~			
Référent inclusion	B	Animateur	Animateur principal de 1ère classe	1		Animateur	0,8		0,8
Directrice adjointe ALSH	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1		Adjoint d'animation		0,81	0,81
Responsable structure jeunes	C/B	Adjoint d'animation	Animateur principal de 1ère classe	1		Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1		1
Animateur(ice)s structure jeunes, péri-scolaires et ALSH	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	3		Adjoint d'animation	1,9	0,63	2,53
				6			3,7	1,44	5,14
				69			39,46	14,02	53,48

0,40 = 14h / semaine
0,63 = 22h / semaine
0,80 = 28h /semaine
0,81 = 28,35h / semaine
0,90 = 30h / semaine

Total : 42 fonctionnaires
16 contractuels

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-212902548-20260521-2673-DE